

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

ARRETE n°2026 - 009
PORTANT DESIGNATION DES PRESIDENTS DE BUREAUX
DE VOTE POUR LES ELECTIONS MUNICIPALES DES 15 et 22
MARS 2026

Le Maire de Neuilly-Plaisance,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Electoral, et plus particulièrement l'article R. 43,

CHRISTIAN DEMUYNCK

MAIRE DE NEUILLY-PLAISANCE
VICE-PRÉSIDENT GRAND PARIS - GRAND EST
CONSEILLER MÉTROPOLITAIN
ANCIEN DÉPUTÉ ET SÉNATEUR

ARRETE

Article 1 :

Que les personnes mentionnées ci-dessous assureront la présidence des bureaux de vote listés ci-après pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2026

Madame LAMAURT Martine	Maire-Adjoint	1 ^{er} bureau
Monsieur BERTHIER Philippe	Maire-Adjoint	10 ^{ème} bureau
Madame BOILEAU Vanessa	Maire-Adjoint	4 ^{ème} bureau
Monsieur BUTIN Pascal	Maire-Adjoint	9 ^{ème} bureau
Monsieur MARTINACHE François	Maire-Adjoint	3 ^{ème} bureau
Monsieur TOURE Mouhamet	Conseiller Municipal	12 ^{ème} bureau
Monsieur TAGLANG François	Conseiller Municipal	8 ^{ème} bureau
Madame YILMAZ Denise Serpil	Conseillère Municipale	5 ^{ème} bureau
Madame ALI Djina	Conseillère Municipale	7 ^{ème} bureau
Madame CHOLET Michèle	Conseillère Municipal	11 ^{ème} bureau
Madame Catherine HENNECHART	Conseiller Municipal	2 ^{ème} bureau
Monsieur Bertrand GIBERT	Conseiller Municipal	6 ^{ème} bureau

Article 2 :

Le présent arrêté sera déposé à la Préfecture de Seine-Saint-Denis, et notifié aux intéressés.

6 rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél. : 01 43 00 96 16
Fax : 01 43 00 42 80

Courriel :

contact@mairie-neuillyplaisance.com

(Tous les courriers doivent être
adressés impersonnellement à
Monsieur le Maire)

Certifié exécutoire

Acte publié le 03 / 03 / 2026

1/2

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20260303-AR-AFG-2026009-AR
Date de télétransmission : 03/03/2026
Date de réception préfecture : 03/03/2026

Article 3 :

Madame la Directrice Générale des Services de la Ville de Neuilly-Plaisance est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Neuilly-Plaisance, le 3 mars 2026.

Christian DEMUYNCK
Maire

